

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 86 (1959)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Monsieur l'Inspecteur scolaire  
**Autor:** Burlet, Gil. / Molles, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231512>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Monsieur l'Inspecteur scolaire

vu par Gil. Burlet

*L'écolier de chez nous, quand il en est à ses premières leçons de géographie, apprend que les cantons suisses ont leurs frontières curieusement tourmentées et que certains d'entre eux ont leurs territoires qui s'enchevêtrent, ici et là, formant des presqu'îles et des enclaves quelque peu bizarres.*

*Ainsi, le canton de Fribourg possède en terre bernoise près de Laupen, la petite enclave de Wallenbuch, alors que Berne s'est réservée les deux espaces de Munchenwyler (Villars-les-Moines) et de Clavalleys, dans le Murtenbiet (district du lac).*

*Mieux encore : tandis que le canton de Fribourg encercle tout le district vaudois d'Avenches, celui de la Broye fribourgeoise, avec les enclaves d'Estavayer, de Surpierre et de Vuissens, est entièrement prisonnier du Pays de Vaud.*

Pourquoi cette interpénétration de territoires ? Le moment n'est pas venu de faire ici un cours d'histoire ; mais disons simplement que les habitants riverains ne s'en préoccupent guère. Cependant, il arrive de temps à autre que surgissent quelques difficultés, telle la petite aventure survenue autrefois à un inspecteur scolaire vaudois, aujourd'hui disparu et qui avait pour rayon la région nord-est du canton, pas encore très familière pour lui.

Il aimait à parcourir la campagne, allant de village en village qu'il découvrait peu à peu et se plaisant à surprendre le personnel enseignant au moment où celui-ci s'y attendait le moins.

Une certaine après-midi alors qu'il lui restait du temps disponible et qu'un soleil tout neuf l'invitait à jouir d'une nature dans son plein épanouissement printanier, notre inspecteur s'achemina vers une localité dont l'église pointait la flèche de son clocher sous un ciel de velours bleu.

Suivant un chemin bordé de haies peuplées d'oisillons en fête, notre pé-

dagogique atteint le village où il vient pour la première fois. Peu d'animation, les habitants étant aux champs. Seule, une femme lave du linge à la fontaine communale.

La maison d'école est une ancienne construction mal coiffée, aux murs décrépis, aux volets délabrés d'une couleur indéfinissable. Le tout est d'une vétusté peu enviable et M. l'inspecteur se propose d'en faire sérieusement état dans son rapport alors qu'il frappe à la porte d'une classe bourdonnante.

Un peu troublé — il en est à son premier poste — un jeune instituteur le reçoit fort aimablement. Ne le connaissant pas, il croit avoir à traiter avec un remplaçant de son supérieur.

Avec curiosité, les élèves observent le nouveau venu qui promène un regard rapide dans la salle sans trop s'attarder aux détails. Puis il examine quelques cahiers empilés sur une table. Les noms des titulaires lui sont peu familiers ; mais dans cette région, on ne saurait trop s'en formaliser.

Voyons un peu comment on applique le programme, se dit notre inspecteur. Et le voici qui interroge les enfants, au hasard.

La grammaire, l'arithmétique, les sciences naturelles font l'objet de divers sondages ; les résultats sont satisfaisants. On en vient ensuite à la géographie et à l'instruction civique. Là, c'est une autre chanson : les réponses sont rares et évasives. L'inspecteur fait part de son étonnement au maître :

— Alors, monsieur, vous n'apprenez donc pas à vos élèves la structure de notre canton et la constitution de ses autorités ?

— Mais si, monsieur l'inspecteur. Seulement vous les interrogez sur le canton de Vaud et nous n'en sommes pas encore à ce chapitre.

Et l'instituteur de présenter le plan d'étude scolaire établi sur papier spécial portant l'entête du Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg.

Tête de notre inspecteur qui réalise sa confusion. Ne voulant pas la laisser paraître, il pose encore quelques questions aux enfants qu'il se permet de licencier bien avant l'heure. Après quoi, il invite l'instituteur à le rejoindre à l'auberge communale.

Au « Lion d'Or », en présence du syndic que l'on est allé quérir, tout

s'explique et M. l'inspecteur donne libre cours à son hilarité.

— Pas étonnant qu'on se fiche dedans, dit-il, avec ces frontières qui s'entortillent et ces noms de villages qui se ressemblent. Au moins, vous ne m'en voulez pas de m'être ainsi immiscé dans vos affaires scolaires et d'avoir usurpé des fonctions qui ne sont pas les miennes ?

On a gardé un tel grief à M. l'inspecteur que celui-ci fut invité à souper et contraint de passer la soirée et la nuit sur place. Il n'eut du reste nullement à le regretter.

Par la suite, il fit de fréquentes apparitions en ce village aujourd'hui doté d'une maison d'école moderne. Son « inspection » se résumait alors à un séjour plus ou moins long au « Lion d'Or », où sa méprise, soigneusement brodée, fait encore souvent l'objet de commentaires malicieux de la part de ceux qui ont vécu cette belle époque.

## **QUENDOZ FRÈRES**

COMBUSTIBLES solides, liquides  
Brûleurs à mazout

Nos fidèles "motscroisistes"  
du "Conteur"

Lausanne, Caroline 2 bis Tél. 22 80 76



**FRIBOURG**

## **Café-Restaurant de la Paix**

**Rue de Romont 18**

Salle pour sociétés  
Rendez-vous des patoisants  
Bonne cuisine

Tél. (037) 2 30 66

A. BUCHS-BERTSCHY